



CIP FAÇADE

NETTOYAGE DES FAÇADES, MURS, ...
Réf.0091

1 - PROPRIETES

CIP FAÇADE est un produit liquide alcalin chloré non moussant utilisé pour le blanchiment des surfaces. Il est utilisé pour éliminer les souillures organiques et minérales déposées sur les façades, dallages, murets, terrasses, ...

2 - MODE D'EMPLOI

CIP FAÇADE s'utilise en solution de 50 % à 100 % en pulvérisateur, en fonction du degré de salissure. Avant toute application, faire un essai sur le support à la dose indiquée. Laisser agir 30 minutes, puis rincer. Bien rincer à l'eau froide potable à l'aide d'un pulvérisateur ou d'un jet haute pression. Ne jamais mélanger CIP FAÇADE avec un produit acide.

3 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect	Liquide limpide jaune
Densité	1.13 +/- 0,4
pH 1 %	12.25 +/- 0,075
Parfum :	Encalyptus
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Matière active :	Hypochlorite de sodium (N°CAS : 7681-52-9) à 105g/kg soit 111 g/L de chlore actif ou 9,6%.
Contient parmi d'autres composants (règlement CE N°648/2004) :	Parfum 30% ou plus de : agents de blanchiment chlorés

4 - CONDITIONNEMENT

Carton de 4 x 5 L et bidon de 20 L

5 - PRECAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer). En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laisser agir puis rincer abondamment. Formule déposée au centre antipoison de Nancy (N°0091) : + 33 (0)3 83 22 50 50. N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33(0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

N° de révision 18-07-2019.